



MAIRIE DE LEXY.

2 b. rue de Longwy.

Tél : 03 82 23 31 09.

commune.de.lexy@mairielexy.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2026-2027

Notre commune comprend une école élémentaire : Jean Macé, 29 rue de Longwy, et une école maternelle, rue du Parc.

Inscription à l'école :

- 1^{ère} inscription à l'école maternelle ☐
- Inscription en CP ☐
- Changement d'école ☐

Nom de l'enfant :

Prénoms de l'enfant :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Sexe : M ☐ F ☐

Nom de l'école fréquentée pendant l'année scolaire 2025-2026 :

..... Commune :

Classe à la rentrée 2026 - 2027 :

(En cas de changement d'école - fournir le certificat de radiation)

Représentant légal 1 : Parent ☐ Tuteur ☐

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Profession : Situation familiale* :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Courriel :

Représentant légal 2 : Parent ☐ Tuteur ☐

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Profession : Situation familiale* :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Courriel :

* célibataire - marié(e) - veuf(ve) - divorcé(e) - séparé(e) - union libre - pacsé(e)

Autres enfants à charge :

Nom - Prénom	Date de naissance	Classe et établissement scolaire à la rentrée 2026

Les familles n'habitant pas Lexy, et souhaitant y scolariser leurs enfants, doivent déposer une demande d'inscription en Mairie accompagnée d'une demande de dérogation. Ces demandes seront étudiées par les services municipaux, en liaison avec les directeurs des écoles. La décision d'inscription sera rendue par le Maire de Lexy, responsable de l'affectation des élèves dans les écoles, en fonction des places disponibles dans les deux groupes scolaires.

En cas de demande de dérogation, quels sont les motifs de la demande :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je soussigné(e) atteste
Sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche d'inscription.

Fait à Lexy, le

Signature Représentant légal

DECISION D'AFECTATION.

L'enfant _____ est affecté

à l'école _____

A Lexy, le _____

Le Maire

G. ALLIERI

DOCUMENTS A PRESENTER POUR L'INSCRIPTION EN MAIRIE :

- Ce formulaire d'inscription
- Copie des pages du livret de famille concernant les parents et les enfants ou copie des pièces d'identité de chacun
- Justificatif de domicile (facture de - de 3 mois ou quittance de loyer)

Documents à déposer en mairie ou à envoyer par mail à
commune.de.lexy@mairielexy.fr

DOCUMENTS A PRESENTER POUR L'INSCRIPTION AUX ECOLES :

- Copie de la carte d'identité des 2 parents
- Copie de la carte d'identité de l'enfant (pour l'école maternelle uniquement)
- Copie des pages du livret de famille concernant les parents et les enfants
- Certificat médical attestant que l'enfant est à jour dans les vaccinations ou copie des pages des vaccins du carnet de santé de l'enfant (avec ses noms et prénoms inscrits dans le cadre prévu à cet effet)
- Jugement de garde lorsqu'il y en a un
- Certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école (sauf de la maternelle au CP)
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) si l'enfant en a déjà un (asthme, allergies, ...)

Documents à remettre aux Directrices des établissements :

➤ à l'école maternelle dans la boîte aux lettres de l'école dans une enveloppe au nom et prénom de l'enfant entre le 09 février 2026 et le 6 mars 2026.

➤ à l'école Jean Macé pendant une des permanences organisées lundi 27 avril 13h30 à 17h30 ou le jeudi 7 mai de 16h45 à 18h30 soit par mail à l'adresse ce.0542191@ac-nancy-metz.fr (documents numérisés en format PDF uniquement, ne pas prendre de photos), soit par dépôt des documents dans la boîte aux lettres avant le vendredi 15 mai 2026